



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION
Un destin en commun.

ÉDITO	5
LE TERRITOIRE	6
LES ÉLUS	8
ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION : UN DESTIN EN COMMUN	10
PARTIE 1	
DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ	11
Développement Économique, Emploi, Formation et Enseignement supérieur	12
Culture: Le Forum Estérel Côte d'Azur	13
Numérique	13
Revitalisation du territoire	14
Tourisme	14
Sport	15
PARTIE 2	
VIVRE ET HABITER	17
Hygiène et santé environnementale	18
Santé, vaccination, prévention	18
Propreté et valorisation des déchets	19
Habitat	20
Solidarités, associations et Politique de la Ville	21
Transport et Mobilités	22
PARTIE 3	
PRÉSERVER ET AMÉNAGER	23
Prévention contre les inondations	24
Eau potable, assainissement et eaux pluviales urbaines	25
Aménagement SCoT	26
Travaux et Grands projets	26
Environnement	27
PARTIE 4	
SE DONNER LES MOYENS DE SES AMBITIONS	29
Finances	30
Subventions	32
Ressources Humaines	32
Secrétariat général	33
Informatique	33
Commande publique	34
Conseil de Développement	34



Des actions concertées pour valoriser notre territoire

Pour notre Communauté d'agglomération, l'année 2022 a marqué l'amorce des travaux de notre projet d'aménagement phare, la Promenade des Bains, destiné à mettre en valeur notre littoral entre le Port Santa Lucia et Port Fréjus, à développer l'attractivité touristique tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Une fois de plus, cette ambition ne peut s'optimiser qu'avec l'association permanente des citoyens tout particulièrement à l'égard de ce projet qui créera une façade unique dans le Var, une promenade verte de 4 kilomètres aménagée tout au long de la grande bleue.

Ce magnifique projet n'occulte en rien les autres missions d'intérêt général, objectif du quotidien poursuivi inlassablement par Estérel Côte d'Azur Agglomération, notamment le développement économique, le transport, la prévention et la lutte contre les risques majeurs, l'habitat, la collecte des déchets ménagers ou encore la préservation de l'environnement.

Ces missions de service public s'inscrivent dans le cadre du Pacte de Gouvernance conclu, par-delà les différentes sensibilités politiques, entre les Maires des cinq communes afin de répondre au mieux aux attentes légitimes de leur population respective. Cette ambition intercommunale s'illustre par l'implantation future de la nouvelle École Hôtelière de la Côte d'Azur en partenariat avec l'École Hôtelière de Lausanne, la meilleure école d'hôtellerie au monde, la candidature au Label « Territoire durable, une COP d'avance » en matière de transition écologique, l'édification ou l'amélioration d'ouvrages pour réduire les problématiques d'inondation tels que la construction de la digue de la Palud, le barrage de l'Aspé, la nouvelle compétence « eaux pluviales » votée en Conseil Communautaire fin 2021, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022, le lancement de la nouvelle délégation de service public de l'Eau, ou encore la dynamisation des ateliers du Conseil de Développement.

Toutes ces réalisations témoignent d'un travail d'équipe destiné à répondre au plus près des besoins des habitants tout en favorisant l'attractivité locale au bénéfice de tous les acteurs économiques du territoire.

Dans cet esprit, vous pouvez compter sur mon engagement à promouvoir au quotidien la qualité de service que vous êtes en droit d'attendre et ma détermination à relever ensemble les défis de notre territoire en y apportant des solutions basées sur l'innovation et l'investissement.

Frédéric MASQUELIER

PRÉSIDENT D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR
AGGLOMÉRATION
MAIRE DE SAINT-RAPHAËL

LE TERRITOIRE

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble les communes des Adrets de l'Estérel, de Fréjus, de Puget sur Argens, de Roquebrune-sur-Argens et de Saint-Raphaël.

Avec plus de 118 000 habitants, c'est la deuxième agglomération varoise par sa population et le poumon économique de l'Est-Var notamment grâce à ses 2 000 entreprises, ses 29 parcs d'activités et sa forte fréquentation touristique. Elle gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau. En 2022, son budget principal de fonctionnement était de 125 millions d'euros.



118 630

habitants permanents

Au 1^{er} janvier 2023 (source INSEE)



347 km²

de superficie



51 km

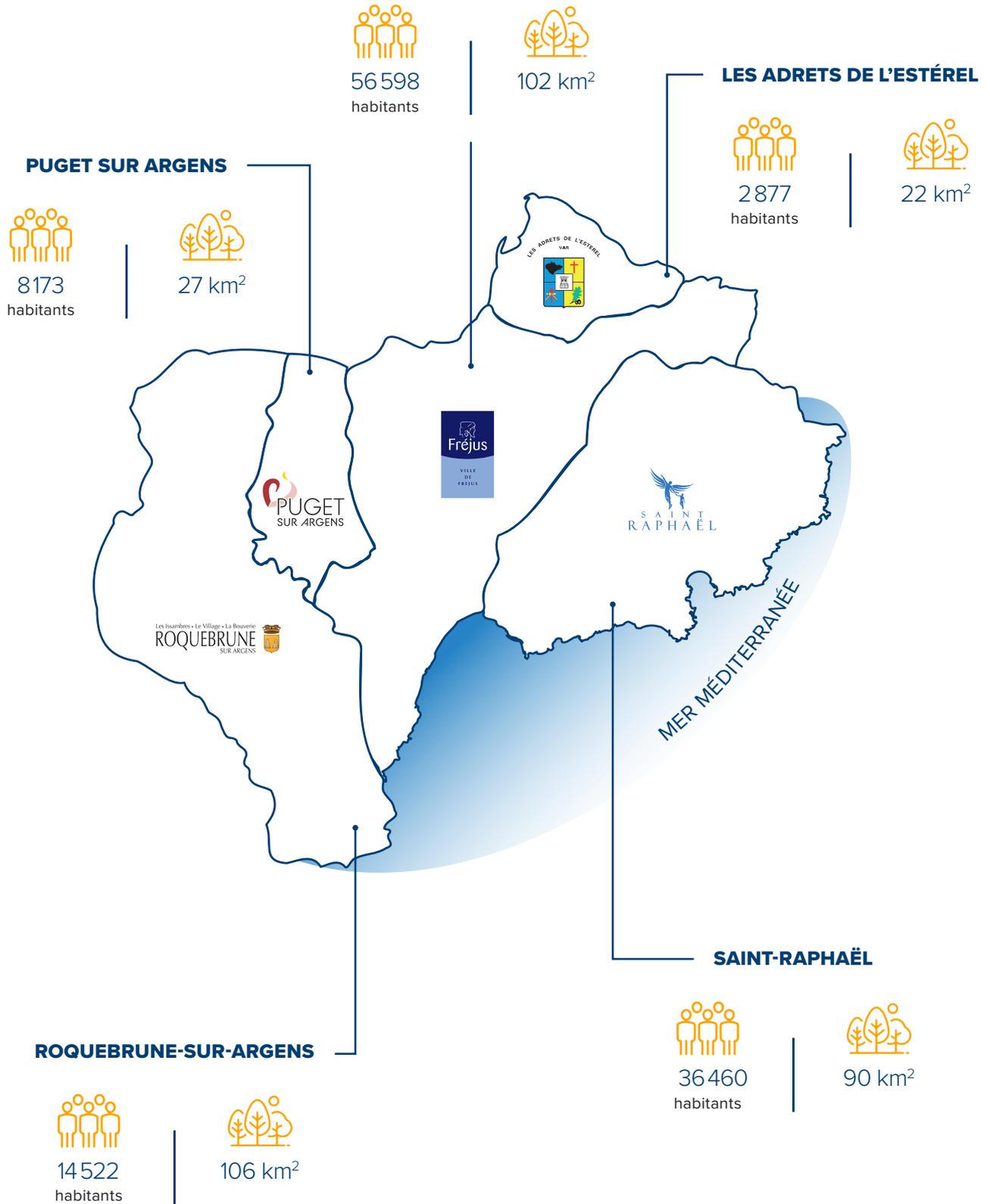
de littoral



23 400 ha

de forêt

FRÉJUS



LES ÉLUS

48
élus

La Communauté d'agglomération est administrée par un Conseil communautaire composé de 48 élus, également conseillers municipaux des différentes communes membres. Depuis le 11 juillet 2020, Frédéric Masquelier est le Président de la Communauté d'agglomération.

Le Président, les 14 Vice-Présidents et les 6 Conseillers délégués composent le Bureau communautaire qui assure certaines compétences déléguées par le Conseil communautaire.



LE PRÉSIDENT

Frédéric MASQUELIER

Maire de Saint-Raphaël



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

David RACHLINE

Maire de Fréjus



2^E VICE-PRÉSIDENT

Paul BOUDOUBE

Maire de Puget sur Argens

3^E VICE-PRÉSIDENT

**Gérard CHARLIER
DE VRAINVILLE**

Adjoint au maire de Fréjus

4^E VICE-PRÉSIDENT

Guillaume DECARD

Adjoint au maire de Saint-Raphaël

5^E VICE-PRÉSIDENT

Charles MARCHAND

Adjoint au maire de Fréjus

6^E VICE-PRÉSIDENTE

Martine ARENAS

Adjointe au maire
de Puget sur Argens

7^E VICE-PRÉSIDENT

Stéphane ISEPPI

Adjoint au maire de Saint-Raphaël

8^E VICE-PRÉSIDENTE

Brigitte LANCINE

Adjointe au maire de Fréjus

9^E VICE-PRÉSIDENTE

Josiane CHIODI

Adjointe au maire de Saint-Raphaël

10^E VICE-PRÉSIDENTE

**Françoise
DELAUNAY KAIOMAR**

Adjointe au maire de Saint-Raphaël

11^E VICE-PRÉSIDENT

Didier LEMAITRE

Conseiller municipal
de Roquebrune-sur-Argens

12^E VICE-PRÉSIDENT

Nicolas MARTY

Conseiller municipal de Saint-Raphaël

13^E VICE-PRÉSIDENT

Gilles LONGO

Adjoint au Maire de Fréjus

14^E VICE-PRÉSIDENTE

Brigitte JEANPERRIN

Conseillère municipale de Saint-Raphaël

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Annie SOLER

Conseillère municipale de Fréjus

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Cédrick HUMBERT

Adjoint au maire de Fréjus

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Danièle LOMBARD

Adjointe au maire de Saint-Raphaël

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Jean-Paul REGGIANI

Conseiller municipal
des Adrets de l'Estérel

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Max BOYER

Conseiller municipal de Saint-Raphaël

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Carine LEROY

Ajointe au maire de Fréjus

LE PACTE DE GOUVERNANCE

Acte fondateur de la mandature, le Pacte de Gouvernance définit les modalités de la gouvernance ainsi que les principes et les objectifs qui guident son action durant cette mandature. Adopté en 2021, il s'articule autour de trois axes :

- améliorer le service rendu aux habitants en plaçant le citoyen au cœur de l'action des agents ;
- développer l'attractivité du territoire ;
- renforcer la gestion des risques, la préservation de l'environnement naturel et les solidarités.

L'année 2022 a marqué le lancement du projet phare du réaménagement de la Promenade des Bains

La future Promenade des Bains s'étendra sur près de quatre kilomètres de Santa Lucia à Port Fréjus pour mettre en valeur cette baie d'exception, embellir le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité touristique du territoire. Elle permettra de réduire l'empreinte de la voiture, de planter un ruban de verdure et d'ombrage.

La promenade sera desservie par une ligne de navettes électriques en site propre et accessible aux vélos. L'État a validé l'intérêt du projet de transport et sa réalisation bénéficiera d'une subvention de 2 750 000 €.

Un grand projet de végétalisation est également prévu avec la plantation de 1000 arbres issus de cinquante essences différentes économes en eau et capables de résister à la chaleur. Quelques espèces exotiques viendront charmer les promeneurs : des hibiscus, des cerisiers du Japon et des baobabs feront partie des nombreuses espèces végétales proposées.

L'architecture et le design seront également essentiels pour ce projet qui mettra en avant la colorimétrie et la lumière tout en conservant les codes architecturaux des communes.

La Promenade des Bains a recueilli 87 % d'avis favorables

Un kiosque d'information sur le projet a ouvert le 1^{er} juillet au Pont d'Arcole. En 2022, il a accueilli et renseigné 6 090 visiteurs.

La première phase de la consultation citoyenne relative au projet de la Promenade des Bains s'est déroulée du 1^{er} juillet au 31 août 2022. Plus de 2 700 personnes se sont rendues dans les points d'accueil du projet de la Promenade des Bains (kiosque, Mairies de Fréjus et de Saint-Raphaël, siège de la Communauté d'agglomération). Les registres mis à la disposition des visiteurs et la plateforme citoyenne ont recueilli près de 450 commentaires. La majorité des visiteurs ont choisi de se rendre au kiosque du pont d'Arcole au rythme de 60 à 100 personnes par jour.

Une enquête Ifop a été conduite du 13 au 16 septembre 2022 par téléphone sur un échantillon de 816 personnes représentatif de la population des communes de Fréjus et de Saint-Raphaël âgée de 18 ans et plus. Le nom de la « Promenade des Bains » a été plébiscité par 68 % des habitants. Les priorités exprimées en termes d'aménagements ont été de renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes, d'améliorer la qualité de vie des habitants et de verdifier l'espace public grâce à la plantation d'arbres et de végétaux.

Dans la continuité de la concertation, près de 1 300 personnes ont participé à la réunion publique organisée le 13 octobre au Palais des Sports Jean-François Krakowski. L'occasion pour les citoyens d'échanger avec les Maires des villes de Fréjus et de Saint-Raphaël mais aussi de mieux connaître ce projet d'envergure.

En 2023, 1 146 Raphaëlois se sont exprimés lors d'une consultation sur la plateforme citoyenne CitizenLab sur l'avenir de trois lieux d'animation propres à Saint-Raphaël : la grande roue, la vigie du Veillat et le mini-golf.

Les travaux de la Promenade des Bains devraient débuter en octobre 2023.

Plus d'information : esterelcotedazur-agglo.fr/la-promenade-des-bains

1

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

Soutenir le développement économique est une mission première d'Estérel Côte d'Azur Agglomération. Cela passe notamment par l'accompagnement des entreprises et des actions pour l'emploi et la formation mais aussi par la promotion des atouts touristiques, sportifs et culturels du territoire.

> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGRICULTURE, EMPLOI ET FORMATION

29

parcs d'activités
représentant
4 782 établissements
créés en 2022 dont
2 785 nouvelles entreprises

40 797
actifs ayant
un emploi
sur le territoire

2 800
visiteurs à la Maison
de l'Économie

+ de 2 000
visiteurs au Forum
du Lycéen
et de l'Étudiant

+ de 1 200
visiteurs au Forum
de l'emploi saisonnier

+ de 500
visiteurs à la Journée
de l'entrepreneur

32
étudiants au Campus
connecté à la rentrée
de septembre 2022

Le service Développement Économique offre, au quotidien, un accompagnement aux chefs d'entreprise et aux porteurs de projets. Il a aussi pour mission de développer l'attractivité économique du territoire et de renforcer son dynamisme, de préserver et de développer l'activité agricole locale. Plus largement, le service structure l'économie en cohérence avec les besoins du territoire et accompagne les professionnels. Il organise également des événements tout au long de l'année. De plus, grâce à son Campus connecté, il offre la possibilité de poursuivre une formation d'enseignement supérieur à distance.

Avec un budget en 2022 de 1194 617 €, le service anime et développe un réseau partenarial avec les organismes d'accompagnement et de financement des entreprises, les associations des parcs d'activités, les réseaux économiques et les chambres consulaires. Il travaille en étroite collaboration avec le Tribunal de commerce, l'URSSAF, la Banque de France, la DGFIP, les banques, les experts comptables, les CCAS...

Près de 40 organismes d'accompagnement d'entreprises se sont rendus à la Maison de l'Économie pour proposer des ateliers de création, présenter des dispositifs, conduire des entretiens individuels, organiser des rendez-vous économiques... 531 demandes d'accompagnement à la création ont été recensées en 2022.

Le site internet du développement économique esterelcotedazur-agglo.fr délivre des informations pratiques aux créateurs, repreneurs, chefs d'entreprises, associations professionnelles et partenaires institutionnels avec notamment la mise à disposition de formulaires de démarches simplifiées telles que celles relatives à la recherche du foncier ou à la localisation d'organismes de formation. Doté également d'un portail de formation en ligne, Estérel Côte d'Azur Formation accompagne la montée en compétences des entreprises. Afin d'améliorer les mobilités des salariés, le service assure aussi la promotion de la plateforme « J'active ma mobilité » auprès des entreprises ou organismes de formation.

Le 20 septembre 2022, la 16^e Journée de l'entrepreneur a regroupé 52 exposants et près de 500 visiteurs. Avec l'ambition de renseigner les visiteurs sur la création d'entreprise et de permettre les échanges,

les acteurs économiques locaux (structures d'accompagnement, de financement, institutionnels, associations, organismes professionnels, espaces de coworking, les trois consulaires et l'UPV) se sont rassemblés à cette occasion.

La Communauté d'agglomération agit au quotidien en faveur de l'accès à l'emploi et du développement des formations supérieures sur son territoire. Elle organise des salons et des rencontres (forum formations et métiers, forum de l'emploi saisonnier et des jobs étudiants, forum du Lycéen et de l'Étudiant, job dating pour les déplacés ukrainiens, job dating agriculture...) afin de corréliser les offres et les demandes d'emploi.

Depuis 2019, le premier Campus connecté de la région permet à des étudiants de suivre des formations à distance dans l'enseignement supérieur (1500 formations disponibles) et de bénéficier d'un tutorat tout en restant sur le territoire. Pendant l'année scolaire 2021/2022, les locaux situés à Saint-Raphaël ont accueilli 26 apprenants : 14 universitaires de la L1 à la L3, 2 master 2, 4 BTS et 2 DAEU, 1 école doctorale, 1 VAE (Validation Acquis de l'Expérience), 1 préparation au concours d'entrée à l'école d'Inspecteur du travail, 1 élève en terminale. Pour sa quatrième année d'existence, le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a visité le site afin d'engager une réflexion sur les perspectives à venir. Au total, 17 inscrits sur les 26 ont renouvelé leur volonté de poursuivre cet accompagnement soit plus de 65 %. 16 étudiants sont passés en année supérieure et une première cérémonie officielle de remise de diplômes s'est déroulée pour 9 apprenants.

Dans un contexte où l'agriculture locale est particulièrement contrainte (risque inondation, sécheresse, incendie, spéculation foncière, concurrence internationale...), la Communauté d'agglomération a souhaité entreprendre un programme ambitieux de redynamisation afin de concourir à la préservation, à la sécurisation et au développement de l'agriculture sur son territoire. Pour exemple, une plateforme d'approvisionnement en circuits courts agricoles « le Drive fermier » verra le jour en 2024 à Puget sur Argens. Ainsi, après le rachat et la viabilisation d'une parcelle de terrain, à hauteur de 1100 000 € par Estérel Côte d'Azur Agglomération, la signature officielle du bail à construction a eu lieu le 6 avril dernier.

> CULTURE

LE FORUM ESTÉREL CÔTE D'AZUR

près de

4 M€

de budget

La Communauté d'agglomération assure, à travers une régie, le financement et la gestion du Théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur. Cet équipement culturel propose une programmation variée et de qualité dans les différents domaines du spectacle vivant. Il soutient également, notamment via des résidences, la création artistique.

La saison 2021/2022 a été riche, faisant suite à la réouverture des lieux de culture après la période de crise sanitaire ; elle a débuté avec 3 spectacles gratuits : le concert de Blasco, le spectacle jeune public « Le Petit Prince Slam » et une soirée de danse hip-hop. Au total, 54 spectacles ont rythmé la saison culturelle en accueillant plus de 28 000 spectateurs autour de la musique, de la danse, du théâtre, du cirque, de l'humour ou de la magie...

Cette saison a aussi été marquée par un formidable élan de solidarité. En quelques jours, les 839 places de la salle Gounod ont été remplies de spectateurs désireux de marquer leur soutien à l'Ukraine, pour un ballet classique donné par le Grand Ballet de Kiev. Ainsi, 17 574 € ont été récoltés au profit de la Croix rouge internationale.

Le Théâtre développe également des actions d'Éducation Artistique et Culturelle. 2 853 personnes du territoire dont 2357 jeunes et 496 adultes ont bénéficié de 241 heures d'enseignement.

Aussi, le théâtre a accueilli des artistes en résidence et a permis en 2022 à 8 compagnies du territoire de se produire au Forum Estérel Côte d'Azur dans des conditions professionnelles.

En dehors de sa programmation de spectacles vivants, le Forum est également le « théâtre » d'événements extérieurs, à travers des locations et des mises à disposition d'espaces.

Une quarantaine d'événements ont ainsi pu être organisés en 2021-2022. Fait marquant, le 10 juin 2022, en partenariat avec le Collège Gabrielle Colette de Puget sur Argens qui présentait un projet du concours « Femmes de paix », le Forum a eu l'honneur de recevoir Habiba Sarabi, Prix Simone Veil de la République française, qui a été la première femme ministre pour le droit des femmes en Afghanistan, puis la première femme gouverneur de la province de Bamyan.

488 518 €

de recettes
(billetterie)

54

spectacles dont
11 spectacles
dédiés au jeune
public dès 3 ans

28 443

spectateurs

1 093

abonnés

76 %

de remplissage

2 853

personnes ont
bénéficié d'actions
culturelles

> NUMÉRIQUE

La Communauté d'agglomération accompagne l'aménagement numérique du territoire auprès des entreprises et des usagers (fibre optique et couverture mobile). Le déploiement de la fibre optique est réalisé de deux manières :

- À Fréjus et Saint-Raphaël, situés en « zone d'initiative privée », le développement est confié à Orange qui conduit le dispositif « Supersonic » en réponse au plan national « France Très Haut Débit » et déploie la fibre systématiquement pour les nouveaux bâtis ;
- Aux Adrets de l'Estérel, à Puget sur Argens et à Roquebrune-sur-Argens situés en « zone d'initiative publique », le développement est confié par le Département, dans le cadre d'une délégation de service public, à la société Var Très haut Débit.

La Communauté d'agglomération veille à la bonne mise en œuvre des obligations

des intervenants et relaie les difficultés rencontrées ainsi que les attentes des habitants comme des acteurs économiques.

En 2022, le territoire compte 85 486 prises raccordables pour un objectif de 113 424 prises en 2025.

Dans le même temps, la Communauté d'agglomération a la charge de l'optimisation des usages du numérique qui représente un gain d'efficacité pour le citoyen, un gain de qualité de service rendu à l'utilisateur et un gain d'efficacité de gestion pour les administrés. La démarche SMART Territoire est par ailleurs envisagée en complément de la mutualisation des Directions des Services Informatiques.

L'avancement sur l'année 2022 du nombre de prises a été modeste (liquidation du sous-traitant principal, la coopérative SCOPELEC). Le déploiement en 2023 devra être soutenu pour répondre aux objectifs fixés.

8 465

prises installées en 2022

3 216

à Fréjus

2 094

à Saint-Raphaël

808

à Puget sur Argens

1 680

à Roquebrune-
sur-Argens

667

aux Adrets de
l'Estérel

> REVITALISATION DU TERRITOIRE

La Communauté d'agglomération et la ville de Roquebrune-sur-Argens, lauréates de l'Appel à Projets « Petites Villes de Demain », ont déployé un programme d'actions dans la continuité du dispositif Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Créée par la loi portant Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (Elan) du 23 novembre 2018, l'ORT est un outil nouveau à disposition des collectivités locales permettant de mettre en œuvre un projet de territoire dans différents domaines (urbanisme, économie et social) afin de lutter

prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes. Il vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville par la rénovation du parc de logements, des locaux commerciaux et artisanaux, et, plus globalement, du tissu urbain pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

L'ambition est d'apporter des solutions innovantes pour revitaliser les centres-villes des petites villes. Première convention du Var, la convention-cadre « Petites Villes de Demain » a été signée le 28 octobre 2022.

5 547 343 €

de recettes de taxes de séjour collectées pour Fréjus, Saint-Raphaël et Roquebrune-sur-Argens

> TOURISME

231572 €
de recettes de taxes de séjour collectées pour Les Adrets de l'Estérel et Puget sur Argens

16 millions
de nuitées touristiques (source flux vision tourisme)

344000 €
de cotisation versée à l'agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur

Le territoire de 347,2 km² dispose de remarquables richesses qui attirent chaque année de très nombreux touristes. Avec 51 km de bord de mer de plages et de criques, les communes de la Communauté d'agglomération proposent un tourisme balnéaire de nature, grâce notamment au massif de l'Estérel, mais offrent aussi un tourisme sportif et culturel, associés à une large gamme d'hébergements.

En 2022, le territoire Estérel Côte d'Azur enregistre une augmentation de la fréquentation touristique de + 22 % par rapport à 2021 avec 16 millions de nuitées. L'année 2022 marque une progression de la clientèle étrangère qui représente un poids de 37 % principalement venue d'Allemagne, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de l'Italie et de la Suisse. Pour valoriser ses atouts auprès d'une clientèle nationale et internationale et renforcer sa visibilité, la Communauté d'agglomération travaille étroitement avec l'agence de promotion touristique « Estérel Côte d'Azur ». L'agglomération cotise en tant que membre de l'association et pour

le compte des offices de tourisme. Le reversement de la taxe de séjour est fait aux offices de tourisme.

L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) de Puget sur Argens / Les Adrets de l'Estérel, aux côtés des offices de tourisme des stations classées (Fréjus, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Raphaël), est chargé de l'accueil et de l'information aux vacanciers. Il présente des brochures valorisant l'offre touristique, assure une présence sur les réseaux sociaux, ainsi que l'animation du réseau des professionnels du secteur et la vente de la billetterie du réseau de transport d'Estérel Côte d'Azur Le Bus. Dans le même temps, tout au long de l'année des animations gratuites sont proposées permettant de découvrir les villes des Adrets de l'Estérel et de Puget sur Argens (balades commentées, chasse au trésor, atelier bouturage, ateliers d'Halloween, animations de Noël...). Pendant la saison estivale, l'OTI offre également un accueil « hors les murs » permettant de renseigner les touristes sur leur lieu de vacances.

2 370 000 €

de subvention dont:

> SPORT

La Communauté d'agglomération assure la gestion du Palais des Sports Jean-François Krakowski et du stade Eugène Rossi: accueil, entretien, maintenance technique, rénovation des bâtiments, planification des événements, sécurité et mise aux normes, coordination et aide à l'organisation des événements.

En 2022, la mise en conformité électrique du Palais des Sports et du stade Eugène Rossi a été réalisée pour un montant de 16 202 €.

Le remplacement de la sonorisation et l'installation de deux écrans vidéo sont prévus au Palais des Sports ainsi que la remise en état du pare-ballons, les clôtures du terrain et la réfection complète de la peinture des deux anciens vestiaires du stade Eugène Rossi.

Estérel Côte d'Azur Agglomération a engagé des travaux de modernisation du stade communautaire des Manons aux Adrets de l'Estérel pour un coût total de 1150 000 €. Des subventions à hauteur de 447 000 € ont été obtenues dont 369 600 € du Département et 78 000 € de la Fédération Française de Football. Après 12 semaines de travaux, la nouvelle infrastructure a été inaugurée vendredi 3 février 2023. La pelouse a été entièrement refaite à neuf avec un nouveau revêtement en gazon synthétique. Les équipements (cages, piquets d'angles...) et le nouvel éclairage LED ont été installés.

Enfin, le terrain est désormais sécurisé par de nouvelles clôtures et des filets pare-ballons. Le stade est en service depuis la fin de l'année 2022. L'arrosage du terrain, limité à quelques minutes avant les matches par de très fortes chaleurs, est approvisionné par une cuve enterrée qui récupère les eaux de pluie. La création d'un couloir sécurisé entre le vestiaire et le terrain est programmée prochainement en 2023. L'entretien du site sera réalisé par la Communauté d'Agglomération pour un montant de 14 000 € par an.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération soutient activement les principaux clubs sportifs intercommunaux qui contribuent au rayonnement du territoire : handball avec le SRVHB, football avec l'Etoile, rugby avec le CARF et volley féminin SRVVB et masculin FVV.

56
rencontres sportives
au Palais des Sports
et 24 à 28
entraînements
par semaine pour
2 089 heures
d'utilisation

35
rencontres
sportives au stade
Eugène Rossi
pour 1 230 heures
d'utilisation

960 000 €
SRVHB (Handball)

760 000 €
Étoile (Football)

285 000 €
CARF (Rugby)

260 000 €
SRVVB (Volley féminin)

105 000 €
FVV (Volley masculin)



VIVRE ET HABITER

Transports, propreté, santé, habitat, solidarités...
la Communauté d'agglomération intervient dans
des domaines essentiels de la vie quotidienne
des habitants avec pour objectif premier la
satisfaction des habitants ; elle vise à apporter
le meilleur service au meilleur coût.

402
signalements
ont été enregistrés
dans les domaines
de l'assainissement,
des nuisances
sonores,
de l'environnement,
de l'habitat, de l'eau
ou de la qualité
de l'air intérieur
et ont donné lieu
à 432 interventions

127
demandes d'avis
consultatifs
sur des permis
de construire ou
demandes préalables
ont été traitées.

245
prélèvements
et analyses
bactériologiques ont
été effectués dont
165 analyses des
eaux de baignade
pendant la période
estivale

4601
certificats de
vaccinations délivrés

» HYGIÈNE ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Les missions du service d'Hygiène et Santé environnementale consistent à promouvoir et à préserver la santé de l'être humain et la protection de son environnement.

Pour ce faire, les agents réalisent des visites d'inspection dans des domaines variés : la salubrité de l'habitat, la vérification du respect des règles d'hygiène alimentaire et de leur application concernant la préparation, la distribution, le transport et la conservation des denrées dans les restaurants ou points de vente à emporter, la lutte contre les nuisances sonores émanant des activités professionnelles (tapage nocturne...) ainsi que les pollutions environnementales et le contrôle de la qualité des eaux de baignade.

Des campagnes d'évaluation de la qualité de l'air ont été engagées dans des

établissements d'enseignement du territoire, dans le but d'identifier la présence de polluants intérieurs (formaldéhyde) et de quantifier le renouvellement de l'air. Au total, 7 établissements ont été appareillés à Puget sur Argens et 10 à Fréjus.

Depuis fin mars 2022, les modalités de traitement des certificats de salubrité ont été modifiées. Via le site internet d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, les notaires sont désormais autonomes pour obtenir les informations quant au statut de salubrité du bien dont ils assurent la cession immobilière. Une forte diminution des demandes a donc été enregistrée.

Une campagne de mesure du radon chez les particuliers a été lancée avec la distribution de 130 dosimètres Radon.

203
contrôles du respect des règles
d'hygiène alimentaire

186 000
vaccinations COVID-19 effectuées

» SANTÉ, VACCINATION, PRÉVENTION

Le service Santé, Vaccination et Prévention d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et le Conseil Départemental du Var mettent en œuvre la politique vaccinale nationale sur les 5 communes qui forment l'agglomération avec le contrôle du schéma vaccinal des administrés et la proposition de la mise à jour des vaccinations grâce aux séances gratuites de vaccination proposées chaque mois pour les administrés de plus de 6 ans.

Cette année, 10 séances de vaccination gratuites (ouvertes aux enfants de plus de 6 ans et aux adultes) ont permis à 448 personnes d'être vaccinées.

1 séance de vaccination contre la grippe a été organisée dans les locaux de la Communauté d'agglomération et dans les 5 communes.

4601 certificats de vaccinations nécessaires pour l'entrée à l'école ont été délivrés en 2022.

Le service a participé au fonctionnement

des Centres de vaccination anti-COVID 19 ouverts du 18 janvier 2021 au 26 mars 2022 à la Base nature à Fréjus pour un total de 186000 injections réalisées.

Le service organise les Rencontres Santé-Prévention de l'agglomération sous le format d'une rencontre par mois à destination des parents de jeunes enfants ou d'adolescents, des seniors et de tous les publics.

En 2022, les « Rencontres santé du territoire » à destination des enfants, adolescents et des seniors ont repris : 3 rencontres ont réuni plus de 150 participants.

Il participe aussi à des actions de prévention en lien avec les villes et ses partenaires (Octobre rose, Mars Bleu, Journée internationale du diabète, gestes qui sauvent...).

En 2023, il est prévu l'élaboration d'un Contrat Local de Santé et une augmentation des séances de vaccination (2 par mois).

> PROPRETÉ ET VALORISATION DES DÉCHETS

105 000

tonnes de déchets ménagers collectés

La Communauté d'agglomération gère, pour ses villes membres, la collecte des déchets ménagers et assimilés, les déchèteries et la propreté urbaine. Dans le cadre de ces activités, le service doit concilier la satisfaction des usagers et l'intégration des enjeux économiques (maîtrise des coûts), tout en tenant compte du contexte réglementaire évolutif (lié aux enjeux sociétaux et environnementaux) de la gestion et de la prévention des déchets.

Elle finance également le traitement et la valorisation des déchets ménagers, en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMiDDEV), qui assure cette mission.

Estérel Côte d'Azur Agglomération concourt, par le développement de sa politique de prévention et de gestion des déchets, à la protection de l'environnement et de la santé humaine. Dans ce cadre, la Direction de la Propreté et de la Valorisation s'est fixée 3 objectifs stratégiques qui s'inscrivent dans les politiques de transition énergétique, de réduction des déchets et de promotion de l'économie circulaire :

- renforcer la prévention des déchets par la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Ce document fixe pour 6 ans des objectifs de réduction de la production de déchets ménagers sur le territoire et définit les actions à mettre en œuvre pour y parvenir. L'objectif est d'augmenter la part des déchets valorisés à hauteur de 65 % en 2025 et de réduire la production des déchets ménagers et assimilés par habitant de 10 % entre 2015 et 2025. La Communauté d'agglomération développe aussi, en lien avec le SMiDDEV, des actions de sensibilisation auprès des usagers ;
- augmenter le tri, le recyclage et la valorisation des déchets, par une approche complémentaire des filières de traitement et pour le développement du réemploi à travers des structures d'économie sociale et solidaire ;
- garantir la qualité du service public dans une démarche de satisfaction et de confiance des usagers tout en maîtrisant les coûts et en intégrant les exigences réglementaires.

Dans cette perspective, de nombreuses actions ont été réalisées en 2022 :

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2022/2026 a été adopté. Il conduit 16 actions autour de thèmes majeurs : augmenter la durée de vie des produits, sensibiliser à la prévention des déchets, lutter contre le gaspillage alimentaire, réduire les déchets verts, les déchets marins et ceux des entreprises.

Des travaux de réhabilitation et de mise aux normes des déchèteries ont été effectués.

La fermeture du quai de transit des déchets verts à la Bouverie pour des raisons de sécurité a nécessité la mise en place depuis le 1^{er} décembre 2022 d'un service de collecte des déchets verts en porte à porte au quartier des Issambres.

La collecte de biodéchets dans les cantines scolaires à Puget sur Argens, suspendue depuis avril 2021, a été remise en service.

Le déploiement des points d'apport volontaire (colonnes aériennes, enterrées et semi-enterrées) se poursuit et des colonnes spécifiques « carton » sont implantées sur le territoire : + 35 pour les emballages, + 25 pour le verre, + 24 pour le papier, + 43 pour le carton et + 19 pour les ordures ménagères). 8 nouveaux points de collecte des textiles ont été ajoutés pour un total de 69 points qui ont permis de récolter 242 tonnes de textiles.

La Communauté d'agglomération assure également pour le compte des villes, en régie directe ou par des marchés, le nettoyage et le balayage des rues.

Les objectifs pour 2023 :

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la grille tarifaire des déchèteries communautaires a été revalorisée afin de s'aligner sur celle des déchèteries professionnelles. Une limite d'exclusion au service public de collecte des déchets fixée à 8 000 litres par semaine est appliquée pour les professionnels.

Estérel Côte d'Azur Agglomération souhaite se doter d'un logiciel centralisé de facturation et d'accessibilité pour l'ensemble de ses sites afin de simplifier l'accessibilité, la facturation et la gestion de ses déchèteries.

Enfin, l'agglomération prévoit, lors du renouvellement des marchés de collecte et de nettoyage, la passation d'un marché unique pour l'ensemble des communes.

54 %

de déchets valorisés

344

colonnes aériennes supplémentaires

242

tonnes de textiles collectés

+ 33 M€

coût de la collecte des déchets ménagers, de leur traitement et de la gestion des déchetteries

+ 8,5 M€

coût de la propreté urbaine

1 940 330 € HT

de travaux générés pour les entreprises
et destinés à la réhabilitation du parc privé

> HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat 2018/2023 fixe, pour six ans, les objectifs et les principes d'une politique qui visent à répondre aux besoins en logements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées.

En 2022, 497 logements locatifs sociaux supplémentaires ont été financés et 316 logements locatifs sociaux neufs ont été livrés. Une aide de 1213700 € a été allouée par l'État aux bailleurs sociaux. L'agglomération a accordé une aide de 371200 € et 14 garanties d'emprunts pour un total de 38041391 €.

De plus, le programme « Rénover pour Habiter Mieux » a encouragé les propriétaires privés à rénover leur logement grâce à des aides financières et à un accompagnement de leur projet. En 2022, 5^e et dernière année du programme, 93 projets de rénovation ont contribué à la lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé, à la réalisation de travaux de rénovation énergétique ou au maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées. La Communauté d'agglomération a accordé 149429 € d'aides dans ce cadre, l'Agence Nationale de l'Habitat 745024 € et la Région 50292 €. Par ailleurs, la résidence « Atlantis » à Fréjus a été la première copropriété du Var à bénéficier de financements pour des travaux de rénovation énergétique de 77 logements ainsi que 40 logements de la copropriété « Le Caracas » à Fréjus.

Estérel Côte d'Azur Agglomération associée à l'AREVE a été lauréate du programme RÉNOVONS COLLECTIF en 2022, destiné à massifier la rénovation énergétique des copropriétés par des actions de communication, d'information et d'animation auprès du grand public et des professionnels (notamment le Salon de la rénovation énergétique).

Une réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements locatifs sociaux a été engagée notamment par la création de la Conférence Intercommunale du Logement qui s'est réunie pour la première fois le 8 juillet 2022. Cette instance multi-partenariale a pour rôle de définir la politique en matière d'attribution de logement, par la définition des publics à privilégier ainsi que par la mise en place d'un système de cotation de la demande.

Au cours de l'année 2022, une réflexion a été menée sur les modalités d'attribution des subventions aux bailleurs sociaux. Plusieurs réunions de travail ont été organisées, à destination des bailleurs et des élus délégués à l'urbanisme et au logement. L'objectif étant de favoriser la qualité des logements locatifs. L'arbitrage politique final aura lieu en 2023 avec la proposition d'une nouvelle délibération cadre.

La ville de Roquebrune-sur-Argens a été lauréate du dispositif « Petites villes de demain » qui permet aux villes de moins de 20000 habitants de bénéficier d'un soutien de l'État pour mettre en œuvre des projets de revitalisation urbaine.

489

logements locatifs
sociaux neufs
supplémentaires

117

logements impactés
par l'amélioration
de la performance
énergétique
de leur copropriété

93

logements privés
rénovés grâce au
programme « Rénover
pour Habiter Mieux »

54 %

de gain énergétique
estimé sur l'ensemble
des projets
de rénovation

> SOLIDARITÉS, ASSOCIATIONS ET POLITIQUE DE LA VILLE

La Communauté d'agglomération dispose de trois centres d'accueil et d'hébergement pour les personnes sans domicile dont la gestion a été confiée à deux associations « Les amis de Paola » et « Loge Toit ». Elle développe, par ailleurs, un soutien actif à de nombreuses associations sportives, culturelles ou sociales.

Enfin, elle coordonne les actions menées en matière de Politique de la ville, politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers défavorisés et leurs habitants, dans le cadre d'un « contrat de ville » signé avec l'État, la Caisse d'Allocations Familiales et les communes concernées.

Les actions sont articulées autour de trois piliers : « Cohésion sociale », « Emploi et développement économique », « Cadre de vie et rénovation urbaine ». Dans l'attente du prochain contrat de ville, une prorogation du contrat actuel a été signée jusqu'à fin 2023.

Sur le territoire, l'action est concentrée sur les quartiers « prioritaires » de la Gabelle et de l'Agachon à Fréjus mais aussi envers ceux dits « en veille active » : le centre ancien, Sainte-Croix et Villeneuve à Fréjus, Les Logis de l'Aspé et Saint-Sébastien à Saint-Raphaël.

Chaque année, le service Politique de la Ville lance un Appel à Projet pour les associations voulant proposer des actions en direction des quartiers prioritaires et en veille active.

En 2022, 28 projets ont été financés par l'agglomération, visant plusieurs thématiques : l'accès aux droits, la culture, le développement social, l'éducation, la parentalité, la santé, le sport et la prévention de la délinquance, l'emploi et le développement économique.

L'Espace d'Information, au sein du quartier de la Gabelle sur le Square des Anges, a accueilli les habitants en les accompagnant dans leurs démarches administratives et en les orientant vers les structures spécialisées existantes. En 2022, un peu plus de 350 visites et 50 orientations vers des partenaires (institutionnels ou associatifs) ont été recensées. De janvier à juin 2022, une permanence de l'association « Promo Soins » s'est tenue deux fois par mois pour répondre aux besoins liés à la santé et recréer le lien avec la population. Des incidents répétés pendant la coupe du monde par certains jeunes envers les forces de sécurité ont engendré le retrait de cet équipement à la Gabelle depuis décembre 2022.

Des cours de fitness destinés aux femmes, leur permettant de sortir de leur quotidien et de se rencontrer dans un domaine encore inconnu pour certaines, ont réuni une soixantaine de participantes.

En juin, un tournoi de handball féminin a été organisé, en partenariat avec le Saint-Raphaël Var Handball.

Sur le quartier de l'Agachon, l'agglomération a financé le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) afin de réaliser un projet de requalification des espaces extérieurs.

Une charte d'insertion professionnelle a été renforcée dans les cahiers des charges des marchés à venir pour favoriser l'emploi des jeunes des quartiers. Les clauses sociales, déjà en place, ont été renforcées en ce sens.

37

associations
soutenues
dans le sport,
la culture,
le handicap,
la citoyenneté,
l'environnement
et l'action sociale
pour un montant
de 3077358 €

+ 13%
de voyageurs
sur le réseau Estérel
Côte d'Azur Le Bus

1937013 km
parcourus
sur le réseau Le Bus

18
lignes urbaines

40
services scolaires

78
véhicules

7
circuits en centre-ville
et par navettes
électriques

1978282
voyages

29
bornes de recharge
électrique

740
arrêts de bus dont
129 arrêts PMR

74 km
d'aménagements
cyclables sur le
territoire (réalisation
des communes)

+ 10 M€
de budget consacré au transport et à la mobilité

» TRANSPORT ET MOBILITÉS

« Autorité organisatrice des transports », la Communauté d'agglomération gère tout d'abord le réseau Estérel Côte d'Azur Le Bus (anciennement « Agglobus »), qui dessert les 5 communes du territoire. Elle adapte en permanence son offre afin d'optimiser la desserte et les services. Le service Transport et Mobilité a également vocation à développer des offres complémentaires de mobilité pour assurer une desserte équilibrée du territoire : bornes de recharge électrique, vélo, covoiturage, navettes...

En 2022, l'agglomération a poursuivi l'évolution de son offre de transport et a permis une hausse de 13 % des voyageurs (notamment par les actifs) avec la mise en service de bus électriques intramuros et dans les parcs d'activités. Par ailleurs, elle suit la mise en œuvre des travaux d'aménagement des pistes cyclables du Schéma Directeur Vélo dans les communes. En ce qui concerne

l'accessibilité, des services handiplages et handibus ont été proposés. Tout au long de cette année, 22 arrêts de bus Personne à Mobilité Réduite ont été mis en accessibilité.

La plateforme participative citoyenne WEVER « J'active ma mobilité » a été déployée. Celle-ci offre la possibilité à chacun d'exprimer ses habitudes de déplacement mais aussi ses attentes en matière de mobilité ou encore ses difficultés rencontrées dans ce domaine.

En 2023, la Communauté d'agglomération proposera une navette test pour la future Promenade des Bains, finalisera l'étude de faisabilité d'un service public de transport maritime et poursuivra le développement de l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques. La mise en accessibilité des arrêts de bus sera poursuivie. La mise en œuvre d'un pôle multimodal et l'acquisition d'un logiciel de co-voiturage seront envisagées.

3

PRÉSERVER ET AMÉNAGER

L'agglomération protège les habitants du territoire face à des risques tels que les inondations mais les accompagne aussi au quotidien en garantissant la fourniture d'une eau de qualité ainsi que le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales urbaines. Elle mène également des actions pour protéger le territoire en favorisant une mise en valeur de l'environnement.

> PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS

Le territoire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération est vulnérable aux inondations parce qu'il subit des phénomènes pluvieux imprévisibles et récurrents. Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), la Communauté d'agglomération a fait de la lutte contre les inondations un sujet prioritaire de la mandature. En 2022, la taxe GEMAPI a permis de financer de multiples missions : maintenance des ouvrages hydrauliques (barrages et bassins écrêteurs de crue, digues et canaux), travaux de protection, veille météorologique, surveillance et entretien des cours d'eau, désensablement de l'embouchure de la Garonne et du Pédégal.

Dans le cadre de l'entretien des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques du territoire, elle assure depuis 2001, le contrôle et l'entretien des tronçons hydrauliques, missions exercées auparavant par les communes. La plupart des travaux, des entretiens et des réfections sont réalisés par des prestataires privés du fait de l'importance et de la particularité de certaines opérations, notamment sur les ouvrages hydrauliques soumis à une réglementation contraignante. Toutefois, les missions d'entretien courant de ces ouvrages sont réalisées quotidiennement par les agents en régie : débroussaillage, nettoyage, désensablement.

Par ailleurs, Estérel Côte d'Azur Agglomération finance d'importants travaux de protection au titre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de l'Argens et des côtiers de l'Estérel. En 2022 notamment, le bassin écrêteur de crue de Vaulongue à Saint-Raphaël est en cours de réalisation ainsi que les travaux préparatoires du barrage de l'Aspé à Saint-Raphaël ; ces deux ouvrages supplémentaires sont destinés à prévenir les crues de la Garonne. Dans le même temps sur le bassin versant de la Garonne, du Pédégal et du Valescure, des scénarios d'aménagement seront présentés dans le prolongement de l'étude menée dans le cadre de la restauration morphologique et

de dénaturation des cours d'eau ainsi que de leur zone d'expansion de crue. Le projet d'endiguement de la Palud est également relancé après les résultats des dernières analyses confirmant qu'il n'existait pas de risque sanitaire sur le site.

Afin d'aider les habitants à se protéger contre les inondations, des diagnostics de vulnérabilité pris en charge par l'agglomération sont proposés au titre du dispositif « Prévention-inondation ». Tout particulier peut solliciter l'expertise d'un professionnel afin de protéger son bien des intempéries. Un accompagnement est proposé afin de déposer une demande de subvention pour financer la réalisation des travaux. La prise en charge par l'État peut atteindre 80 % du montant des travaux.

Un diagnostic du barrage du Saint-Esprit à Fréjus, destiné à actualiser les études de dangers, a été réalisé, puis une grille anti-embâcle sur la vanne de fond a été posée en 2022 et le système de vantellerie (vanne de fond et système de commande) a été étudié en vue d'une amélioration et des travaux en 2023. Le barrage des Cous à Saint-Raphaël a été vidangé avec une pêche de sauvetage en 2022 en vue d'un diagnostic exhaustif. L'amélioration du système de vantellerie et le changement de la grille anti-embâcles ont été réalisés après études en 2022.

D'autres études ont été engagées, notamment pour obtenir l'état de vulnérabilité des plages de Fréjus et de Saint-Raphaël face aux aléas submersion et érosions. Un programme est en cours de réalisation afin de proposer un aménagement sur ce secteur très urbanisé. Des études de submersion marine ont été aussi lancées pour préconiser des protections dans le secteur de la future Promenade des Bains.

Enfin, dans l'intention de mener à bien sa mission de surveillance des ouvrages hydrauliques et des cours d'eau de la Garonne, du Pédégal et du Valescure, le système d'annonce de crues de ces cours d'eau a été modernisé.

220

kilomètres de cours
d'eau contrôlés
et inspectés pour
un coût de 934 000 €

3

barrages + 1 bassin
d'orage gérés
par l'agglomération
+ 1 en cours
de création
+ 1 à venir (travaux
préparatoires)

8 km

de système
d'endiguement
sur le Reyran

12,5 M€

engagés dans des actions inscrites
au Contrat de l'Eau 2020-2022 avec l'Agence de l'Eau

➤ EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES URBAINES

La Communauté d'agglomération gère la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que les eaux pluviales urbaines sur le territoire.

L'eau potable distribuée est achetée au Syndicat des Eaux du Var Est (SEVE) et sa distribution s'effectue soit via une délégation de service public confiée à la société Véolia (pour Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Saint-Raphaël) soit en régie (pour Roquebrune-sur-Argens). Le secteur du Trayas (commune de Saint-Raphaël) est en régie directe Estérel Côte d'Azur Agglomération avec un contrat de prestation de la Lyonnaise des Eaux. En 2022, l'harmonisation des schémas directeurs d'eau potable communaux et le schéma intercommunal de défense extérieure contre l'incendie ont été réalisés.

Le Conseil communautaire a approuvé le contrat de délégation de service public de distribution d'eau potable d'Estérel Côte d'Azur Agglomération avec la société CMESE pour une durée de 20 ans sur les 5 communes à compter du 1^{er} janvier 2023.

La collecte, le transfert et le traitement de l'assainissement s'effectuent sous la forme d'une délégation de service public avec Véolia pour les 5 communes.

Par ailleurs, un marché de prestation de service du contrôle de l'assainissement non collectif est confié à Veolia pour les communes des Adrets de l'Estérel, de Fréjus, de Saint-Raphaël et de Puget sur Argens.

En 2022, de nombreux réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été renouvelés : plus de 7800 mètres linéaires pour l'eau potable (pour Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Roquebrune-sur-Argens

et Saint-Raphaël) et 3100 mètres linéaires pour l'assainissement (pour Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël). Des tests à la fumée ont été menés afin de vérifier le branchement des habitations sur les réseaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté d'agglomération assure la gestion des réseaux et des ouvrages des eaux pluviales urbaines afin de mieux lutter contre les risques d'inondations causés par le débordement des réseaux et l'imperméabilisation des sols. Elles correspondent aux eaux de pluie ayant touché une surface construite ou naturelle, appelées également « eaux de ruissellement » qui proviennent généralement des toitures, des parkings ou des voies. L'agglomération veille au bon écoulement des eaux pluviales urbaines au sein des ouvrages existants et en améliore le fonctionnement grâce à des travaux d'aménagements qui ont débuté au cours du dernier trimestre.

Aussi, le service a délivré 1456 avis techniques pour la totalité des permis de construire transmis par les communes. Plus de 800 signalements de désordres hydrauliques pluvieux ont été traités.

La production de biométhane de la station d'épuration du Reyran mise en service en 2019, a permis quant à elle, une recette en 2022 de plus de 1174000 € et a conduit à 30 % de réduction de volume des boues.

En 2022, la station d'épuration et le réservoir Super Planestel de 1500 m³ aux Adrets de l'Estérel ont été mis en service.

Enfin, l'arrêté préfectoral concernant la réutilisation des eaux usées de la station d'épuration d'Agay pour irriguer le golf de Cap Estérel a été obtenu.

46

réservoirs d'eau
potable

981 km

de réseau d'eau
potable

7

stations d'épuration

670 km

de réseau de collecte
d'eaux usées

> AMÉNAGEMENT SCOT

La Communauté d'agglomération est engagée dans divers schémas stratégiques d'aménagement du territoire. Son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), approuvé en 2017, est le document d'urbanisme structurant de l'agglomération. Il sert de cadre de référence pour l'organisation de l'espace en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial et de prise en compte de l'environnement. Il intègre l'ensemble des documents intercommunaux comme les Plans Locaux d'Urbanisme, le Programme Local de l'Habitat, le Plan de Déplacements Urbains ou encore le Plan Climat Air Énergie Territorial.

L'agglomération assure le suivi et l'évolution du SCoT en fonction des évolutions législatives et réglementaires et assure sa cohérence avec les documents de planification de rang supérieur tels que le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Région.

Une concertation publique a été organisée du 10 mai au 13 août 2022 dans le cadre de la procédure de modification simplifiée n°2 de SCOT (visant la mise en œuvre des modalités d'application de la Loi ELAN modifiant la loi Littoral).

Estérel Côte d'Azur Agglomération a engagé la mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes. Au cours de l'année 2022, elle a rendu des avis favorables sur les PLU des Adrets de l'Estérel et de Roquebrune-sur-Argens ainsi que sur les projets de modification de droit commun pour les villes de Fréjus et de Puget sur Argens.

Avant le 11 décembre 2023, le Conseil communautaire votera le bilan du SCoT à 6 ans et décidera de l'évolution du document à envisager en fonction des nouveaux enjeux du territoire et de la nécessité d'adaptation aux évolutions réglementaires de la loi Climat et Résilience promulguée le 22 août 2021, tout en défendant les orientations et les intérêts du territoire.

> TRAVAUX ET GRANDS PROJETS

Estérel Côte d'Azur Agglomération se charge de l'entretien et des travaux d'amélioration, de réhabilitation ou d'extension des équipements et des bâtiments qui lui appartiennent.

En 2022, La Communauté d'agglomération a réalisé des travaux de rénovation du stade communautaire des Manons situés aux Adrets de l'Estérel pour un coût total de 1150 000 € en bénéficiant de subventions à hauteur de 447 000 € dont 369 600 € du Département et 78 000 € de la Fédération Française de Football.

Des travaux de mise aux normes et de sécurité de l'alimentation électrique ont été effectués sur l'aire de grand passage. Des alarmes anti-intrusion ont été installées sur différents sites (Diproval, Maison des combattants, crèche la « Maison des doudous »...). Par ailleurs, un kiosque d'information sur le projet de la Promenade des Bains, situé au pont d'Arcole, a ouvert le 1^{er} juillet 2022. L'agglomération a mis en place à partir du 11 avril 2022, un centre d'accueil et d'accompagnement dédié aux personnes déplacées d'Ukraine et aux familles d'accueil. Ce centre a proposé un accompagnement gratuit (informations administratives et juridiques, soutien médico-psychologique,

accès à la langue française et à l'emploi, accompagnement à la scolarisation, transport gratuit, activités sportives et de loisirs...) et les services d'un interprète.

Des travaux d'entretien courant sont régulièrement réalisés sur les bâtiments communautaires : théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur, Maison de l'Économie, Palais des Sports Jean-François Krakowski ou stade Eugène Rossi.

En 2023, des travaux de réhabilitation des hébergements sociaux (Villa Sainte-Thérèse, Villa La Lauve et Hôtel social Loge toit) sont programmés ainsi que la construction d'une extension au bâtiment de la crèche hospitalière.

Concernant ses grands projets, la Communauté d'agglomération a lancé l'opération de réhabilitation de la Maison des terroirs à Roquebrune-sur-Argens, le projet de remplacement de l'ascenseur nord de la gare de Saint-Raphaël-Valescure et la rénovation de la ferme des Esclamandes à Fréjus qui se poursuivront en 2023. Le projet de construction du siège de l'agglomération est relancé.

Les travaux de réaménagement de la Promenade des Bains entre Port-Fréjus et Santa-Lucia débiteront en octobre 2023.

20 000 ha

de site Natura 2000 terrestre et marin

> ENVIRONNEMENT

La Direction Environnement et Transitions intervient autour de la biodiversité, de la lutte contre les nuisibles, de la transition écologique et climatique.

L'agglomération mène une action volontariste en matière de lutte contre les nuisibles, notamment à travers des campagnes contre la prolifération des moustiques, des chenilles processionnaires du pin et du charançon rouge du palmier. Ces nuisibles ont un impact sur le quotidien des habitants et l'agglomération s'est investie dans cette lutte depuis plusieurs années. Ces campagnes concernent le traitement des sites mais également une sensibilisation des habitants avec la mise en place d'un numéro vert disponible pour toute information : 0 800 10 40 11. En 2022, la Communauté d'agglomération s'est engagée dans la lutte collective contre le frelon asiatique afin d'endiguer sa prolifération et de limiter les nuisances occasionnées et les dégâts (notamment pour la filière apicole).

En matière de biodiversité, les gardes du littoral ont en charge la préservation des milieux naturels, des paysages et de l'intégrité des étangs de Villepey. Ces étangs, propriété du Conservatoire du littoral, sont gérés par la Communauté d'agglomération depuis 2019. En 2022, près de 1300 personnes ont découvert ce site lors des Journées Mondiales des Zones Humides. Le territoire compte plusieurs sites du réseau européen Natura 2000 : Embouchure de l'Argens, Estérel, Val d'Argens aval, Plaine et Massif des Maures. Les animateurs Natura 2000 gèrent au quotidien l'ensemble de ces territoires riches de biodiversité : surveillance, entretien, sensibilisation, accompagnement des projets... De nombreuses actions autour des aires marines éducatives, des tortues d'Hermann et des chauves-souris ont été proposées au public notamment à destination des scolaires (27 classes du CP à la 4^e).

Les agents de l'Observatoire Marin participent quant à eux à la gestion des échouages de cétacés et de tortues marines pour les 3 communes littorales. Ils sont également sollicités pour sensibiliser et former les professionnels sur différentes thématiques telles que la certification « Ports Propres » ou la gestion des échouages. En 2022, c'est 76 professionnels (pompiers, agents des communes chargés du nettoyage des plages et professionnels des ports) qui ont été touchés. De plus, les agents sensibilisent en période estivale les plaisanciers au travers de la campagne « Écogestes Méditerranée » pour laquelle Estérel Côte d'Azur Agglomération est structure ambassadrice. En 2022, près de 300 personnes ont été sensibilisées dans ce cadre.

Estérel Côte d'Azur Agglomération est engagée aux côtés des acteurs environnementaux. Elle accompagne notamment le Syndicat Mixte du Grand site de l'Estérel dans son projet « Opération Grand site ». Elle s'est portée candidate au renouvellement de la labellisation « Territoire engagé pour la Nature » pour les trois prochaines années. En 2023, Estérel Côte d'Azur Agglomération souhaite poser sa candidature au label Territoire Durable « une COP d'avance », en lien avec le lancement d'une démarche transversale de co-construction d'un plan de transition écologique, destinée à consolider le Pacte de Gouvernance.

Enfin, la Communauté d'agglomération travaille, dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET), à limiter l'impact du territoire sur le climat, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à augmenter la production d'énergies renouvelables, mais aussi à réduire la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

400

ha de site
du Conservatoire
du Littoral

450

ha de cantonnement
de pêche

2800

gîtes larvaires
cartographiés,
contrôlés et traités
régulièrement
dans le cadre
de la campagne
de démoustication

908

jardins visités

5889

palmiers publics
et privés traités
dans le cadre
de la lutte contre
le charançon rouge

1050

pièges installés
ont capturé 17500
charançons

1450

nids échenillés
et éliminés
dans le cadre
de la lutte
contre la chenille
processionnaire
du pin

1300

participants pour les
Journées Mondiales
des Zones Humides

1161

élèves sensibilisés
à la biodiversité

4

SE DONNER LES MOYENS DE SES AMBITIONS

La Communauté d'agglomération est une administration qui met tout en œuvre pour apporter un service optimisé aux habitants. Elle adapte et organise ses moyens avec des services supports performants : finances, commande publique, ressources humaines, informatique, secrétariat général...

> FINANCES

6873
mandats de paiement

3138
titres de recettes

Le service Finances de la Communauté d'agglomération a pour mission première la préparation, la gestion et le suivi des budgets de l'établissement : le budget principal et les budgets annexes. Ces documents regroupent l'ensemble des prévisions de recettes et de dépenses de l'année.

Quatre étapes majeures ponctuent l'année :

- le Débat d'Orientation Budgétaire où sont discutés les grands axes des budgets ;
- le vote du Budget Primitif ;
- les Décisions Modificatives pour ajuster les prévisions initiales lorsque cela est nécessaire ;
- le Compte Financier Unique qui dresse l'état de la réalisation du budget de l'exercice écoulé.

Outre la préparation, le service assure l'exécution quotidienne du budget, gère la dette et la trésorerie, les subventions, la politique tarifaire, les relations fournisseurs/débiteurs. Le service réalise régulièrement des études et des analyses prospectives et rétrospectives financières et fiscales, élabore des tableaux de bord, des indicateurs de

gestion, supervise, contrôle et met à jour les régies de recettes. Il tient également un rôle de conseil pour les services.

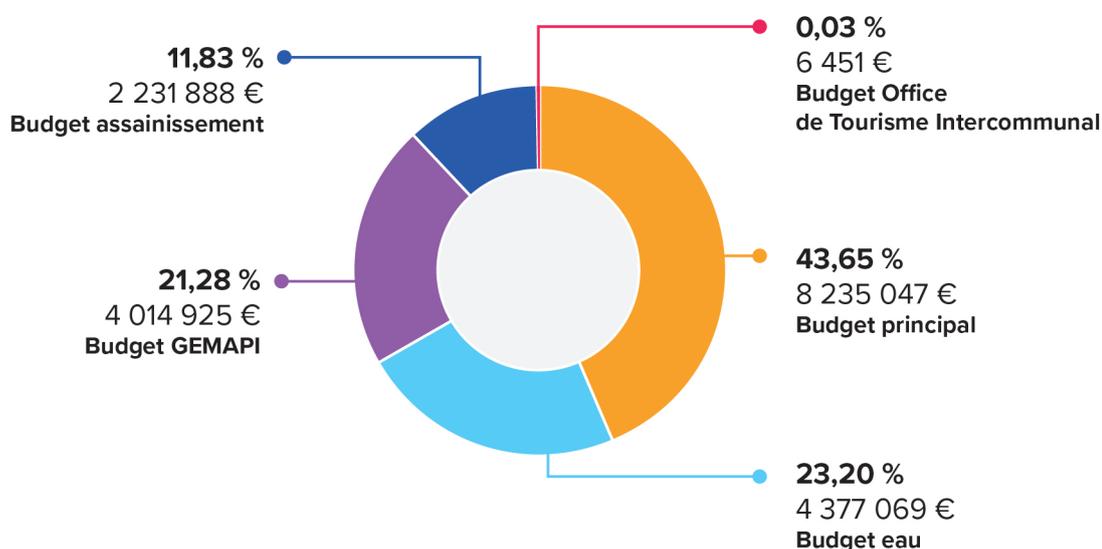
Il traite chaque année près de 7 000 mandats de paiement qui font l'objet en amont de bons de commande qui sont systématiquement vérifiés. Le service s'assure, dans un premier temps de la disponibilité des crédits au budget, puis contrôle l'imputation comptable de ces bons de commande. À réception, chaque facture est transmise au service concerné pour visa (contrôle du service fait) puis est retournée pour mandatement au service financier.

La Communauté d'agglomération regroupe 7 budgets :

- budget principal
- budget annexe de l'Eau
- budget annexe de l'Assainissement
- budget annexe Zones d'activités
- budget annexe Capitou
- budget annexe GEMAPI
- budget annexe Office de Tourisme Intercommunal

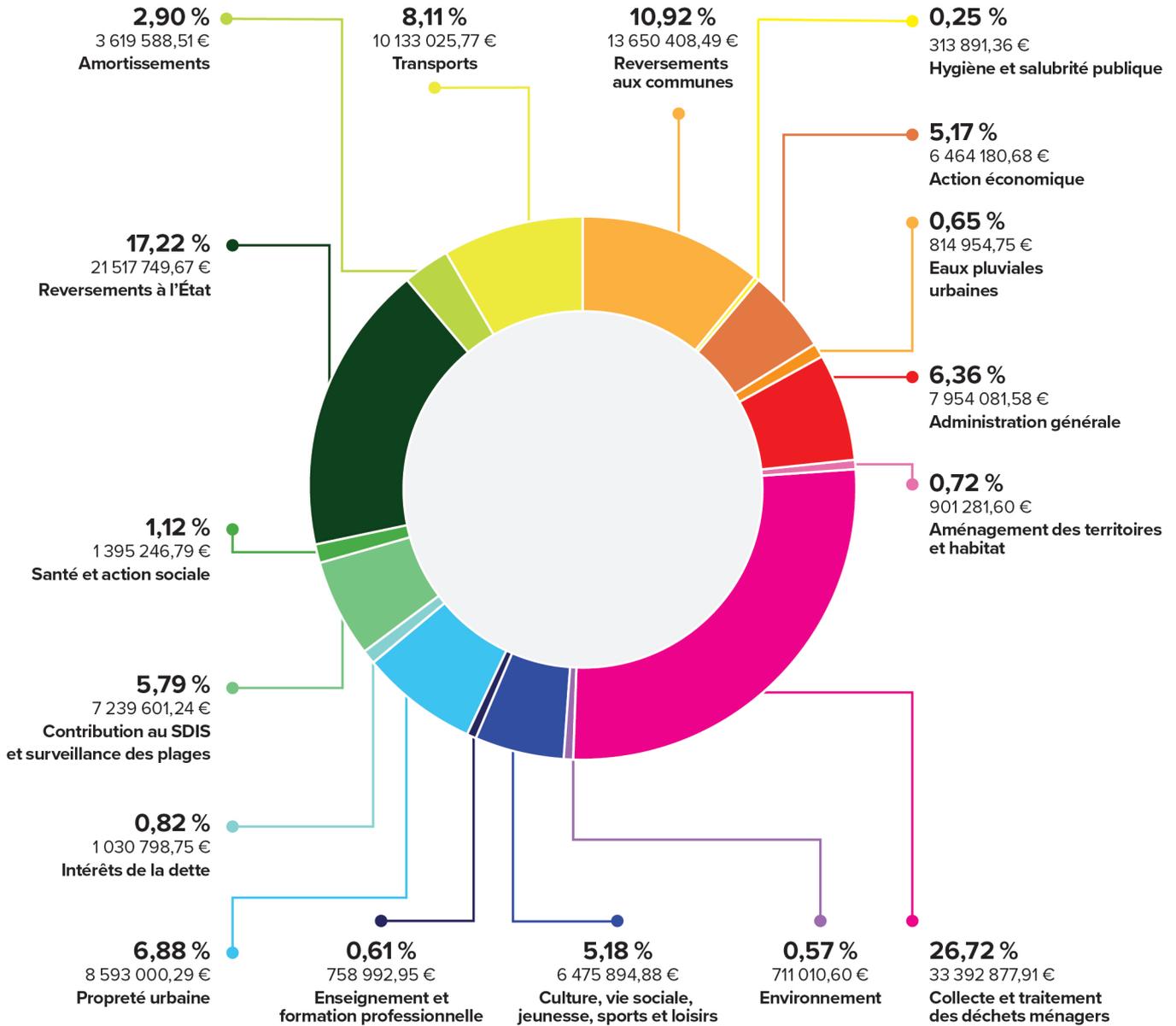
LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2022

18 865 380 €



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
SUR LE BUDGET PRINCIPAL

124 966 585 €



> SUBVENTIONS

Le service Partenariats et Subventions procède à la recherche optimale de financement pour les projets de la Communauté d'agglomération auprès de différents organismes et collectivités publiques (Europe, État, Région, Département, Agence de l'eau...). En 2022, 47 demandes de subventions

ont été déposées pour un montant d'aides demandées de 3616908 € sur un total de 11283053 €. Aussi, 7 demandes de prolongation d'aides ont été sollicitées pour maintenir 3803875 € de financement. En 2022, les notifications d'aides reçues ont représenté 2929440 €.

282

agents au total dont 57 agents non titulaire

> RESSOURCES HUMAINES

110
agents en filière
administrative

169
agents en filière
technique

1
agent en filière
culturelle

1
agent en filière
animation

1
agent en filière
médico-sociale

La gestion des Ressources Humaines (RH) de la Communauté d'agglomération est mutualisée avec celle de la ville de Saint-Raphaël. Le service RH gère l'ensemble du parcours professionnel des agents durant leurs activités au sein d'Estérel Côte d'Azur Agglomération. Parallèlement, l'équipe apporte un appui transversal à l'ensemble des services pour toutes les questions relevant de la gestion des relations humaines et professionnelles : recrutement, rémunération, accueil des nouveaux arrivants, mobilité interne, formation, relations sociales et sécurité au travail.

En 2022, la masse salariale a représenté 13405311 € contre 12112943 € en 2021 soit une augmentation de 10,6 %.

Elle est répartie sur quatre budgets :

- budget principal : 11958445 € ;
- budget assainissement : 512773 € ;
- budget Office du Tourisme 86681 € ;
- budget GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) : 847410 €.

En 2022, 14 agents ont bénéficié d'un avancement de grade et 185 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon. Au total, 243 agents ont suivi une formation (soit 686 jours) : 5 agents au titre d'une formation d'intégration par le CNFPT, 11 agents au titre d'une préparation au concours, 74 agents au titre d'une formation de perfectionnement ou d'une formation continue. Par ailleurs,

239 agents ont suivi une formation Hygiène et Sécurité.

Concernant les absences, 17 accidents de travail sont survenus au cours de l'année (soit 1529 jours d'absence). 118 agents ont déposé des certificats médicaux pour maladie ordinaire (4587 jours d'absence) et 9 agents pour maladie longue durée (2555 jours d'absence).

Les principales actions de 2022 :

- révision du protocole du temps de travail ;
- formation de sensibilisation sur le thème des addictions . Une demi-journée pour les agents et un journée pour les directeurs et chefs de service ;
- formation « aux gestes qui sauvent » pour l'ensemble des agents ;
- mise en place du règlement du travail en sécurité pour l'ensemble des agents.

Les perspectives pour 2023 :

- formation sur le thème du « Management » pour les directeurs et chefs de service ;
- formation sur le thème du « Handicap » pour tous les agents ;
- poursuite de la mutualisation inscrite dans le Pacte de Gouvernance ;
- développement d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- mise en place d'une cellule de lutte contre les harcèlements et les violences au travail.

> **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

Le Secrétariat général est chargé de l'accueil physique et téléphonique, de la gestion du courrier, des achats généraux, de la préparation et du suivi des assemblées, de l'envoi des actes au contrôle de légalité, de l'élaboration des registres et de l'archivage.

L'année 2022 a été rythmée par 8 Bureaux communautaires et 5 Conseils communautaires. Durant ces séances, 220 délibérations et 3 motions ont été adoptées.

Par ailleurs, 218 décisions et 51 arrêtés ont été transmis au contrôle de légalité des actes administratifs et des marchés publics.

Concernant la gestion des courriers, le service a traité 5352 flux entrants (courriers papier et courriels) et 2999 flux sortants (principalement courriers papier).

Conformément au Pacte de Gouvernance, une attention particulière est portée aux demandes des usagers afin qu'une réponse écrite soit apportée à chaque requête adressée aux services.

Le 1^{er} juillet 2022 prend effet la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les communes et les Établissement Public de Coopération Intercommunale.

À compter de cette date, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun de ces actes. Dans ce contexte, le service informatique a développé un outil web dédié (mutualisé avec les communes membres de la Communauté d'Agglomération) utilisé par le Secrétariat général pour la publication des actes : https://actes.estercotedazur-agglo.fr/delib_arrete_decision/

> **INFORMATIQUE**

Le service Informatique contribue aux objectifs stratégiques de la Communauté d'agglomération en apportant un soutien technique aux projets, à l'administration des moyens informatiques et au développement du système d'information, pour l'ensemble de la collectivité.

En 2022, l'agglomération a acquis la compétence « eaux pluviales urbaines » se traduisant par l'intégration du service existant à la Ville de Fréjus : acquisition de matériels pour 13438 €, licences de logiciels pour 10049 €. L'installation du réseau informatique à la Maison du Combattant a consisté au tirage de fibre optique entre la Maison de l'Économie et la Maison du Combattant pour 2196 €, l'installation du réseau filaire et du WIFI ainsi qu'une régie de sonorisation comprenant 4 micros à haute fréquence pour les conférences pour 4000 €. L'installation du Kiosque d'information de la Promenade des Bains a nécessité la mise en place d'une connexion internet, d'un poste informatique portable et d'une Smart TV pour un coût de 2947 € de matériel.

Le développement du télétravail s'est également stabilisé, les services sont accompagnés afin qu'ils puissent travailler depuis chez eux en toute sécurité et surtout avec le moins de difficulté possible.

L'installation, le paramétrage et le déploiement du logiciel de vaccination Colibri et de la suite Libriciel qui comprend 3 logiciels (le i-parapheur, S2low et Pastell) a été mis en œuvre. Le i-parapheur permet la dématérialisation des parapheurs physiques ; S2low envoie automatiquement à la préfecture des flux dématérialisés ; Pastell est un orchestrateur de tâches et de processus automatisés entre les logiciels.

Aussi, des sites Web sont développés en interne afin de rendre plus efficace le travail des agents (marchés gré à gré, register, transfert-Agglo, Tickets Services Techniques-Moyens Généraux...) et de répondre à une obligation de service notamment avec le développement du site web de mise en ligne des actes administratifs (délibérations, arrêtés, décisions, PV ...) pour toutes les communes de l'agglomération à la date du 1^{er} juillet 2022.

1509

incidents traités

12

ordinateurs
supplémentaires
pour le télétravail

+ de 21000 €
investis dans Libriciel

6600 €

investis dans Colibri

- 26
avenants passés
- 73
demandes de précisions
aux candidats lors des
différentes procédures
- 62
décisions prises pour
conclure ou avenanter
des marchés
(suppression du
recours aux décisions
en cours d'année)
- 45
sous-traitances
notifiées
- 3
cessions de créance

> COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique est chargée des marchés publics et des Délégations de Service Public. Ce service intervient en amont dans l'aide à la préparation des marchés (définition des besoins, architecture des procédures à lancer) mais il est également sollicité pour permettre la modification de marchés en cours.

La commande publique œuvre au profit des autres services ou dans le cadre de groupements de commande avec d'autres collectivités ou entités, pour permettre une mutualisation des achats et optimiser la dépense publique.

En 2022, le service a repris le dossier du groupement de commande comprenant quatre des cinq communes de l'agglomération.

Aussi, la commande publique a été sollicité afin de proposer un mode de calcul des indemnités dans le cadre de l'augmentation

des coûts des matières premières et de l'énergie (mode de calcul validé à posteriori par le service contrôle de légalité de la Préfecture du Var ainsi que par le Président de l'agglomération). Le mode de calcul n'a abouti qu'après études des circulaires ministérielles ; mais surtout ; des avis rendus par le Conseil d'État.

De plus, la commande publique a poursuivi l'intégration de critères environnementaux dans les dossiers de consultation. De nombreuses suggestions ont été proposées dans le cadre de la constitution des dossiers de travaux de l'opération « Front de mer / Promenade des Bains ».

Enfin, le contrat de délégation de service public de distribution d'eau potable d'Estérel Côte d'Azur Agglomération avec la société CMESE a été approuvé pour une durée de 20 ans sur les 5 communes et sera mis en place à compter du 1^{er} janvier 2023.

> CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Estérel Côte d'Azur Agglomération a procédé en 2021 à l'installation de son deuxième Conseil de Développement. Cet espace de dialogue, de proposition et de débats sur les enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux est présidé par l'économiste Nicolas Bouzou et compte une quarantaine de membres actifs bénévoles et volontaires.

Le premier semestre 2022 a été consacré à lancer la dynamique du Conseil de Développement, à faire émerger des thèmes de travail et à organiser la constitution et le

démarrage des 6 ateliers (Mer, Économie, Social/tourisme/ Culture, Environnement, Santé et Sécurité).

En 2022, trois réunions plénières se sont tenues (juin, septembre et décembre) et les ateliers constitués se sont déroulés de septembre à décembre 2022 avec un total de 31 séances. Les activités se poursuivront sur l'année 2023.

À terme, les travaux des ateliers pourront porter sur des projets concrets donnant lieu à délibérations du Conseil communautaire.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Un destin en commun.